PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Ste Céronne-lès-Mortagne s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Mme Dominique RAGOT, Maire.

Membres présents : Mmes Dominique RAGOT, Elisabeth DEZECACHE, Brigitte de LABARRE, Martine LEROY, Elodie LEPOIVRE Mrs Marc SIMOEN, Alain GAMBER, David MAGNIERI, Thomas BOURY, Philippe GIROUX,

Membres absents: Samuel LEGENDRE

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 avril 2024

Brigitte de LABARRE a été nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du Procès-Verbal du 18 mars 2024
- Préconisation du Parc Perche sur la méthanisation
- SMS aux habitants via site internet
- Choix des potelets sur trottoir devant l'escalier de l'église
- Croix de l'Osier
- Subvention JA (département et association)
- Vente Hérault
- Quille de la cheminée
- Indemnité de gardiennage de l'église

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le procès-verbal du lundi 18 mars 2024

2024-avril- 01

Préconisation du Parc Perche sur la méthanisation

Le Parc Perche a créé une commission de travail composée d'une vingtaine d'élus. Les préconisations de cette commission ont été validées par les instances du Parc le 11 décembre 2023.

Dans le cadre du développement de la méthanisation sur le territoire, le Parc Perche invite les porteurs de projet à respecter la réglementation relative aux installations de méthanisation, afin d'éviter tout risque de pollution. Cette commission a retenu 25 préconisations, Madame le Maire présente au conseil municipal les 4 premières.

- Une méthanisation qui ne concurrence pas la production humaine, ni animale.
- Une méthanisation portée par des agriculteurs, de préférence à la ferme ou s'appuyant sur de modèles agricoles familiaux.
- Une méthanisation complémentaire à l'activité d'élevage, qui soutienne l'élevage et maintienne les prairies en apportant un complément du revenu aux éleveurs.

- Une méthanisation qui encourage la tradition agricole des exploitations avec une agriculture plus durable, respectueuse de l'environnement.

Le conseil municipal a eu communication de préconisations du Parc Naturel Régional du Perche concernant la méthanisation, et en prend acte.

2024-avril- 02 SMS aux habitants via site internet

Madame le Maire informe le conseil municipal avec les précisions de M BOURY et M SIMOEN avoir reçu une proposition de la part de l'hébergeur de notre site internet pour l'envoi de SMS aux habitants afin de communiquer des informations importantes.

Le conseil municipal ne souhaite pas mettre en place pour le moment car notre système de communication est suffisant.

2024-avril- 03 Choix des potelets sur trottoir devant l'escalier de l'église

Madame le Maire explique au conseil municipal qu'elle a pris conseil auprès de l'agence départementale de la gestion des routes qui a fortement conseillé de poser des potelets à mémoire de forme qui ne présentent pas de danger en cas d'accident. Le Conseil fait son choix dans les différents catalogues.

Le conseil municipal après discussion a choisi les potelets du fournisseur Discount collectivités. Comme la couleur souhaitée n'existe pas, ils seront peints de la couleur de la commune.

Croix de l'Osier

Madame la Maire explique au conseil municipal de la Croix de l'Osier a besoin d'une restauration. Elle laisse la parole à Marc SIMOEN. Ce dernier précise que la croix est entièrement pourrie, elle a été enlevée par Éric HAMARD.

La croix fait 3m30 de haut, 1m60 pour la traverse. Deux poutres ont été commandées à la scierie d'Orgères.

Il faudra voir dans un deuxième temps qui réalisera cette croix. Marc SIMOEN propose également qu'une plaque soit apposée sur le socle de la croix avec le nom de la personne qui l'a réalisée.

2024-avril- 04 Subvention JA (département et association)

Madame le Maire informe le conseil municipal que l'organisation de la fête de la terre est supportée par les jeunes agriculteurs (JA) de l'Orne. La section de Mortagne n'est que partenaire. Madame le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le versement d'une partie de la subvention votée en février au JA de l'Orne.

Le conseil municipal ne souhaite pas modifier la subvention qui a été votée en février 2024.

2024-avril-05 Vente Hérault

Madame le Maire évoque à nouveau le projet de vente d'une partie de la parcelle ZK93 à M et Mme Hérault, voisin de ladite parcelle.

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal donne l'autorisation à Mme le Maire d'effectuer les démarches pour la réalisation de ce projet.

Quille de la cheminée

Madame le Maire a reçu des précisions concernant le devis de l'entreprise Fauvellière. Elle les expose au conseil municipal. Elle rappelle que des devis complémentaires vont être demandés à différentes entreprises.

2024-avril-06

Indemnité de gardiennage de l'église

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'indemnité de gardiennage de l'église de Sainte Céronne lès Mortagne à verser à Don Jean-Baptiste BALAY, domicilié à Mortagne au Perche.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser le montant de l'indemnité annuelle de 126€ concernant le gardiennage de l'église à don Jean-Baptiste BALAY, le gardien ne résidant pas sur la commune.

La dépense sera inscrite au budget en cours à l'article 6282

Questions diverses

Arrivée de Mme Martine LEROY, retenu par une réunion du SIAEP.

- Le TE61 fera les travaux de changement des ampoules du bourg durant le 1^{er} semestre 2024. C'est l'entreprise SOGETRA qui effectuera les travaux.
- Madame le Maire propose de fixer le tour de garde des prochaines élections. L'ensemble des conseillers a donné sa préférence.
- Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'agent recenseur a été rémunéré 450€. La dotation était de 513€.
- La CDC va instaurer la taxe de séjour sur le territoire au prochain Conseil de Communauté. Les hébergeurs devront la mettre en place au sein de leur structure et la reverseront à la CDC.

- Les arbres sur les trottoirs du bourg ont leurs racines qui soulèvent le trottoir. Plusieurs conseillers proposent d'aller voir sur place. Et d'en parler à nouveau lors d'un prochain conseil.
- Madame le Maire signale que le portail de la mairie doit être repeint. Marc SIMOEN et David MAGNIERI proposent de regarder. David MAGNERI fera un devis pour le portail (qu'il faudra probablement sabler avant de le peindre) ainsi qu'un devis pour la porte de la chaufferie.
- Madame le Maire informe le conseil municipal qu'un concert de jazz aura lieu dans l'église le dimanche 19 mai à 20h30, que la Journée Conviviale sera organisée le samedi 25 mai avec au programme une randonnée et un pique-nique dans le parc de la mairie de Sainte-Céronne.
- Madame le Maire rappelle au conseil que le programme de la venue de Corneilhan se précise. Ils arriveront le vendredi soir et repartiront le mardi matin.

Fin de conseil : 20h20				
Dominique RAGOT, Maire		Brigitte de LABARRE, Secrétaire de séance		

CONSEIL MUNICPAL DU 22 AVRIL 2024

Liste des délibérations

N° Délibération	<u>Intitulé</u>	<u>Etat</u>
2024-avril-01	Préconisations du Parc Perche sur la méthanisation	ACCEPTÉE
2024-avril-02	SMS aux habitants via site internet	REFUSEE
2024-avril-03	Choix des potelets sur trottoir devant l'escalier de l'église	ACCEPTÉE
2024-avril-04	Subvention JA (département et Locale)	REFUSEE
2024-avril-05	Vente Hérault	ACCEPTÉE
2024-avril-06	Indemnité de gardiennage de l'église	ACCEPTÉE